Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Nucleaire-EDF-va-devoir-renforcer-ses-provisions

11 janvier 2018

Nucléaire : EDF va devoir renforcer ses provisions

Veronique Le Billon



Le réacteur de Chooz A (Ardennes) sert de projet pilote à EDF, qui mène actuellement neuf chantiers de démantèlement nucléaire en France. - DR

Un changement du mode de calcul du taux d'actualisation devrait entraîner un surcroît de provisions pour le démantèlement de ses installations de 2milliards d'euros pour2017 et2018.

Le sujet est technique, mais il a une incidence non négligeable sur les comptes d'EDF. Et il est politiquement sensible, avec une filière nucléaire souvent accusée de minorer le coût du démantèlement futur <https://www.lesechos.fr/02/02/2017/LesEchos/22375-082-ECH_nucleaire---le-debat-monte-sur-le-demantelement.htm?texte=actualisation%20le%20billon> de ses installations. Le 30décembre, un arrêté publié au journal officiel est venu modifier le mode de calcul du taux d'actualisation <https://www.lesechos.fr/finance-marches/vernimmen/definition_taux-dactualisation.html#xtor=SEC-3168> qu'EDF, Areva et le CEA devront désormais appliquer à leurs provisions.

Effet sur l'endettement

Alors que le plafond de ce taux d'actualisation reste basé sur le niveau du TEC (taux de l'échéance constante) à 30 ans majoré d'un point, il sera progressivement (sur dix ans) moyenné sur quatre ans et non plus dix ans comme aujourd'hui. Un changement qui va aujourd'hui dans le sens d'une baisse du taux d'actualisation. EDF table ainsi sur une baisse de 0,1 point du taux sur 2017 (à 4,1%), puis de 0,2 point l'an prochain. Or plus celui-ci est bas, plus les provisions à constituer sont importantes : une baisse de 0,1 point entraîne une hausse des provisions de 700millions d'euros pour EDF.

A la fin 2018, ses provisions pourraient donc, toutes choses égales par ailleurs, augmenter de plus de 2milliards d'euros par rapport à la fin 2016 (36milliards). Et cela entraîne mécaniquement un effet sur son résultat financier <https://www.lesechos.fr/finance-marches/vernimmen/definition_resultat-financier.html#xtor=SEC-3168> et son endettement (31,3milliards d'euros à la mi-2017). Le sujet est toutefois déjà anticipé par les agences de notation financière <https://www.lesechos.fr/finance-marches/vernimmen/definition_notation-financiere.html#xtor=SEC-3168> . PourAreva, une baisse de 0,25 point de son taux d'actualisation (4,1% mi-2017) entraînerait une hausse de ses provisions de près de 400millions d'euros, selon ses documents financiers.

Rentabilité

Pour faire face à leurs obligations <https://www.lesechos.fr/13/10/2015/LesEchos/22043-082-ECH_en-france—un-cout-encore-a-confirmer.htm?texte=EDF%20actifs%20d%C3%A9di%C3%A9s> , les exploitants nucléaires doivent couvrir leurs obligations par des « actifs dédiés » (actions, obligations...), afin de s'assurer de la disponibilité de fonds lorsqu'ils seront nécessaires. Le rendement de ces investissements financiers est aujourd'hui supérieur au taux d'actualisation : environ 6% à la mi-2017 pour EDF, selon une source interne.

Avec la hausse des provisions à venir, l'électricien public devra, au moins en partie, renforcer ses actifs dédiés. Il doit aujourd'hui constituer un portefeuille d'actifs à concurrence de 110% de ses obligations. Un niveau qu'il conteste vigoureusement, mais qui reste en discussion avec sa tutelle.

Areva, de son côté, sous-couvre actuellement ses obligations, maisl'Etat lui a donné trois ans pour parvenir à un taux de 100%. A la fin août, la rentabilité de ses 6,2milliards d'euros d'actifs dédiés atteignait 3,7%.